



## A l'attention des participants à la Montée Historique du Maquisard – 13 août 2023

Par ordre de police, il est interdit aux véhicules non-immatriculés de circuler sur la N62 (route Theux – Spa).

En conséquence, les implantations des parcs des remorques et camping-cars ainsi que du parc d'assistance éventuel sont répartis comme suit :

- comme en 2022, le parc d'assistance des voitures IMMATRICULEES sera situé Avenue Reine Astrid, comme indiqué dans l'Annexe A ci-après. **Tout autre stationnement aux abords de la manifestation, le long de la N62, est strictement interdit**, la police n'hésitant pas à faire déplacer les véhicules vers le parc d'assistance ;
- le parc d'assistance des véhicules **NON-IMMATRICULES** sera réparti entre le parking des bus et le parking de l'Ecole d'Agriculture de La Reid (voir Annexe B ci-après).

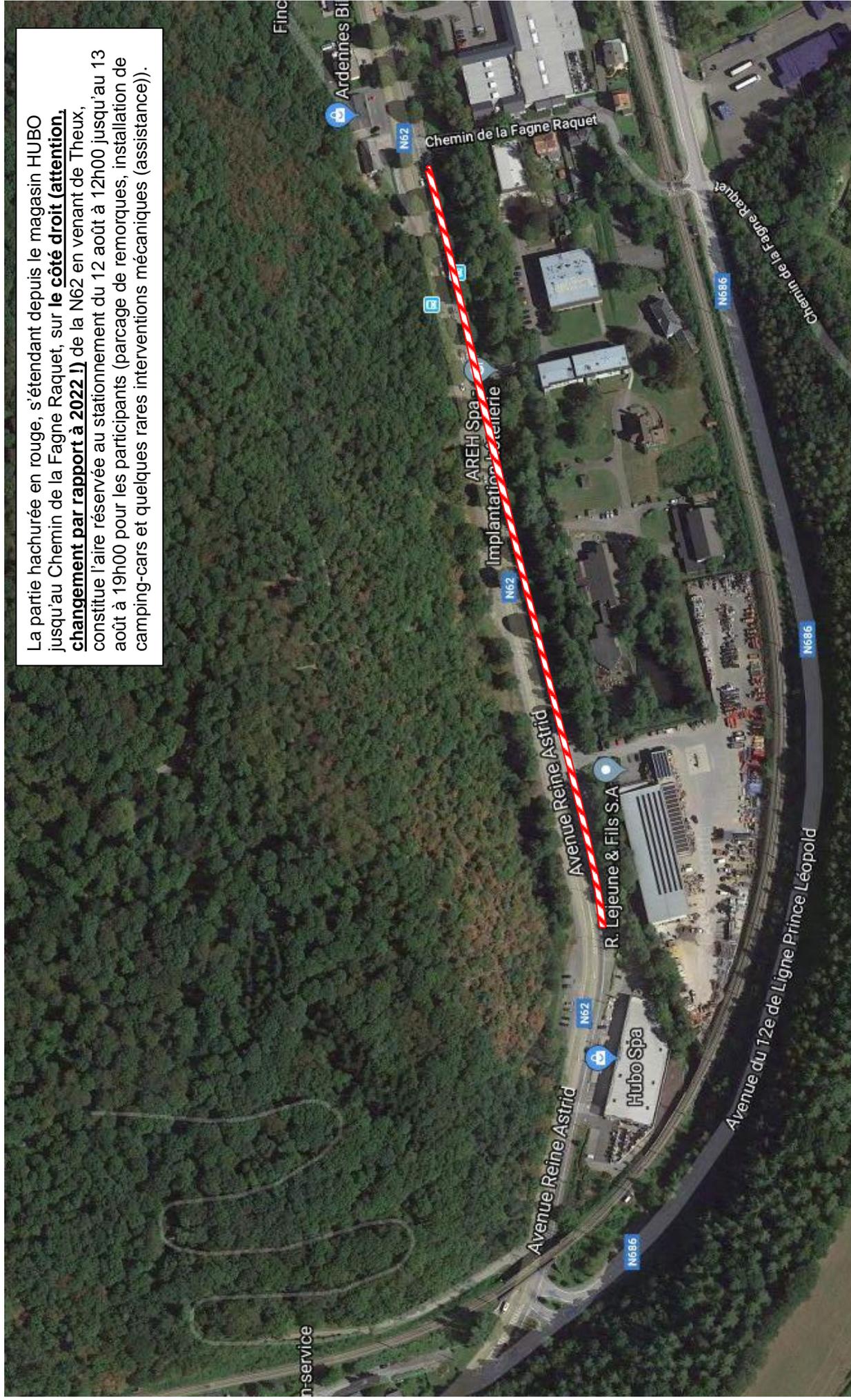
Les concurrents participant à la Montée Historique avec des voitures **NON-IMMATRICULEES** doivent donc accéder au site par le sommet de la côte. Les voitures doivent être déchargées sur le Parc d'attente (parking du Maquisard Inconnu – voir Annexe B), les véhicules tracteurs et les remorques devant être évacuées immédiatement sur le parking des bus ou sur le parking de l'Ecole. **IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE LAISSER SA REMORQUE OU SON VEHICULE TRACTEUR SUR LE PARC D'ATTENTE.**

Les pilotes de voitures non-immatriculées, une fois leur voiture déchargée, rejoindront les contrôles administratif et technique en descendant la côte avec leur véhicule. Il est recommandé à ces pilotes d'arriver suffisamment tôt pour pouvoir effectuer toutes ces opérations de manière à ne pas être bloqué au-dessus de la côte par le début de la manifestation.

L'équipe organisatrice compte sur votre coopération pour que ces consignes soient respectées. Il en va de l'avenir de l'organisation elle-même, la coopération avec les forces de police étant indispensable !

Implantation du parc des remorques et camping-cars ainsi que du parc d'assistance éventuel pour les véhicules immatriculés Montée Historique du Maquisard – 13 août 2023

La partie hachurée en rouge, s'étendant depuis le magasin HUBO jusqu'au Chemin de la Fagne Raquet, sur **le côté droit (attention, changement par rapport à 2022 I)** de la N62 en venant de Theux, constitue l'aire réservée au stationnement du 12 août à 12h00 jusqu'au 13 août à 19h00 pour les participants (parcage de remorques, installation de camping-cars et quelques rares interventions mécaniques (assistance)).



Implantation du parc des remorques et camping-cars ainsi que du parc d'assistance éventuel pour les véhicules non-immatriculés  
Montée Historique du Maquisard – 13 août 2023

